

# VANCOSTENOBLE Rémi Jules

Né à HOUPLINES (Nord) le 09.11.1886, fils de Emile Gaspard Edouard VANCOSTENOBLE et de Léocadie VANLANCKER.

Marie à Lens (P.-de-C.) le 08.10.1910 avec Lucie Virginie MONCHEAUX, d'où :  
♂ Emile né en 1911.

## **Service militaire**

Recrutement de Béthune (P.-de-C.), classe 1906, matricule n° 2597.

Signalement : cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front couvert, nez petit, bouche petite, menton rond, visage ovale. Taille 1,64 m.

Degré d'instruction générale 2.

Menuisier.

*(Les textes qui suivent sont barrés en signe d'amnistie due à la bonne conduite de Rémi pendant la guerre)*

~~Condamné le 15 janvier 1906 par le tribunal de Senlis à 3 mois de prison « sursis » pour « filanderie de boissons, bris de clôture et coups ».~~

~~Condamné le 23 janvier 1906 par le tribunal de Soissons à un mois de prison « sursis » pour « vol ».~~

~~Condamné le 11 août 1906 par le tribunal d'Amiens à 2 mois de prison « sursis » pour « vagabondage, vol et filouterie d'aliments ».~~

Incorporé à compter du 09.10.1907 au 73<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (R.I.), soldat de 2<sup>e</sup> Classe.

~~Condamné par le Conseil de Guerre de la 1<sup>re</sup> Région de Corps d'Armée dans sa séance du 06.02.1908, à la peine de deux mois de prison, coupable de dissipation d'effets à lui confiés pour le service — Jugement exécutoire du 6 février 1908 pour compter du 25 décembre 1907.~~

Interruption des séances d'entraînement *-illisible-* du 25.12.1907 au 24.02.1908.

Passé au 145<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 25.02.1908.

Dirigé sur le Détachement des C<sup>ies</sup> 1 de Discipline<sup>2</sup> constitué au Château d'Oléron par le convoi du 26.08.1908.<sup>3</sup>

Incorporé à la 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> de Fusiliers de Discipline (Détachement d'Oléron) à compter du 22.08.1908. Arrivé au corps et Fusilier le 27.08.1908.

Passé à la 4<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> de Fusiliers de discipline le 14.11.1908.

Admis à la Section de Transition le 01.04.1909.

Réintégré au 1<sup>er</sup> R.I. à Cambrai le 28.07.1909.

A accompli une période d'exercices dans le 73<sup>e</sup> R.I. du 30.08 au 21.09.1912.

~~Condamné le 8 janvier 1914 par jugement contradictoire du Tribunal correctionnel de Béthune à 10 jours d'emprisonnement pour bris de clôture.~~

---

<sup>1</sup> C<sup>ies</sup> = Compagnies

<sup>2</sup> Les Cies de Disciplines sont destinées à permettre la réhabilitation des condamnés jugés capables de s'amender.

<sup>3</sup> Décision Général commandant le 18<sup>e</sup> Corps d'armée en date du 18.08.1908.

## Guerre 14-18

Rappelé à l'activité par le Décret de Mobilisation Générale du 01.08.1914.

Remobilisé le 03.04.1914.

Blessé à la jambe gauche le 31.08.1914 au bois de Montfaucon.

Blessé le 13.05.1915 à la Harazée commune de Vienne-le-Château (Marne), plaie à la tête.

Blessé à la main gauche le 06.08.1915 en Champagne.

Passé au 48<sup>e</sup> R.I. le 26.09.1915.

Le 11.08.1916 le Régiment est positionné dans le secteur de Douaumont (Meuse). Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> Bataillons doivent attaquer et s'emparer de l'ouvrage fortifié de Thiaumont qui est aux mains des Allemands. L'attaque est déclenchée à 18 heures, les combats sont meurtriers. Ce même jour le 48<sup>e</sup> R.I. dénombre 50 tués, 199 blessés et 28 disparus, dont Rémi VANCOSTENOBLE.

Disparu au combat le 11.08.1916 à Fleury-devant-Douaumont (Meuse).

Le décès de Rémi est fixé au 11.08.1916 par jugement déclaratif rendu le 25.01.1922 par le Tribunal de Béthune (P.-de-C.)

Un secours immédiat de 150 francs a été payé à Madame VANCOSTENOBLE épouse de l'intéressé le 24.10.1917.

Campagnes contre l'Allemagne du 03.08.1914 au 11.08.1916.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VANCOSTENOBLE**

Prénoms *Rémi Jules*

Grade *2<sup>e</sup> cl*

Corps *48<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> d'Infanterie*

N<sup>o</sup> *04197* au Corps. — Cl. *1904*

Matricule. *2897* au Recrutement de *Béthune*

Mort pour la France *Disparu le 11 août 1916*  
à *Fleury devant Douaumont*

Genre de mort *disparu au combat*

Né le *9 novembre 1886*  
à *Houplines* Département *du Nord*

Arr<sup>o</sup> municipal (p<sup>r</sup> Paris et Lyon, )  
à défaut rue et N<sup>o</sup>.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le *29 janvier 1922*  
par le Tribunal de *Béthune*  
acte ou jugement, transcrit le *7 mars 1922*  
à *Lisieux (Pas de Calais)*

N<sup>o</sup> du registre d'état civil

269-708-1922. [26434]

Rémy Jules COSTENOBLE est inhumé dans la Nécropole Nationale de Bras-sur-Meuse, tombe 178.



Nécropole Nationale de Bras-sur-Meuse (Meuse)

Sources :

Fiche Matricule – AD du Nord.

Morts pour la France Première Guerre Mondiale - <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

Journaux des Marches et des Opérations (J.M.O.) du 48<sup>e</sup> R.I. - Site Mémoire des Hommes

Historique du 48<sup>e</sup> R.I. – (Voir pages 21 & 22 « Thiaumont, Fleury »)

[https://argonnaute.parisnante.fr/medias/customer\\_3/archives/histo\\_rgt\\_pdf/BDIC\\_O\\_010701.PDF](https://argonnaute.parisnante.fr/medias/customer_3/archives/histo_rgt_pdf/BDIC_O_010701.PDF)

Ouvrage de Thiaumont - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ouvrage\\_de\\_Thiaumont](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ouvrage_de_Thiaumont)

Réjane MALEK (AGFH n° 2115)

-----00000-----